Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 11h00
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_035-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-03-10

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 09 Avril 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	1	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	38	(a+b+c)

Objet
PLAN DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE 6 OUVERTURE DE CREDITS

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- GEORGES D(DONCOURT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –P HIBLOT (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique : E CLAUDET (ALLONDRELLE)*

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)-C LECOINTRE (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) à E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 14/04/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 03/04/2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

J WEISS, vp aux finances explique qu'il serait souhaitable que ce soit la CCT2L ouvre une ligne de crédit de 3000€ afin d'acheter des pièges pour les communes membres de l'interco et de faire procéder à l'élimination des frelons asiatiques par l'intermédiaire de Ph GRETHEN, apiculteur. Sur le territoire on note déjà la présence d'une quinzaine de nids et d'ici peu il y en aura plus.

La CCT2L souhaite mettre un crédit de 3000€ afin de débuter un plan de lutte contre les frelons asiatiques

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE d'ouvrir une ligne de crédit de 3000€ pour son plan de lutte contre les frelons asiatiques

Fait à LONGUYON le 14/04/2025

Jean-Pierre JACQUE